



Une priorité pour la Guinée : améliorer le statut des femmes et filles

CONAKRY, 9 mai 2023 — Les femmes et les filles en Guinée sont confrontées à d'importants obstacles entravant leur accès aux mêmes opportunités que les hommes, selon un nouveau rapport de la Banque mondiale intitulé *Libérer le potentiel des femmes et des filles : Le statut des femmes et des filles par rapport aux hommes et aux garçons en Guinée* et qui met l'accent sur le phénomène courant de la formation précoce de la famille et ses implications sur le bien-être et les opportunités pour celles-ci.

La Guinée, classée 182 sur 191 en 2021 dans l'indice d'inégalité des sexes du Programme des Nations unies pour le Développement est l'un des pays les plus inégalitaires en matière de genre dans le monde. Les répercussions économiques de cette inégalité sont d'autant plus préoccupantes que près de la moitié de la population rurale reste pauvre, 38 % des enfants travaillent, qu'environ un enfant sur trois de moins de cinq ans souffre d'un retard de croissance et qu'un sur 10 meurt avant l'âge de neuf ans.

« *Les efforts visant à promouvoir les droits et le bien-être des femmes peuvent apporter des avantages à l'ensemble de la société guinéenne,* » affirme **Miriam Muller, chercheuse principale en Sciences sociales de la Banque mondiale.**

Malgré des progrès au cours des dernières décennies dans les taux de scolarisation primaire et secondaire chez les filles et les garçons, les taux globaux d'achèvement scolaire demeurent préoccupants, en particulier chez les femmes et les filles en zones rurales. Ces dernières étant nettement plus susceptibles que les garçons de ne pas fréquenter l'école secondaire. En termes de santé, la Guinée a également l'un des taux de mortalité maternelle les plus élevés au monde, probablement lié à la forte incidence des mutilations génitales féminines.

Le manque d'investissement dans le capital humain augmente les risques de pauvreté chez les femmes, et leur participation globale au marché du travail demeure inférieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne en termes de qualité de l'emploi marqué par l'informalité, l'auto-emploi et la vulnérabilité. Elles semblent également désavantagées dans l'accès et la propriété d'actifs productifs et des finances.

Par ailleurs, avec un taux de mariage d'enfants parmi les plus élevé au monde et résultant de normes socioculturelles, de croyances et de perceptions des rôles de genre, cette pratique a des implications importantes sur la manière dont les femmes participent aux activités économiques et exercent leur libre arbitre. Le mariage précoce augmente leurs risques d'être confrontées à la violence domestique, dont l'incidence est particulièrement élevée en Guinée.

« *Le rapport fournit des orientations stratégiques dans toutes les dimensions mises en évidence qui s'appliquent au contexte guinéen* », déclare **Nestor Coffi, représentant résident de la Banque mondiale en Guinée.** « *Les efforts, pour que les femmes aient la capacité de réaliser leur potentiel, doivent être centrés sur les objectifs suivants : éduquer, améliorer l'accès aux soins de santé, employer et accroître l'autonomisation économique.* »

À la lumière des aspects multidimensionnels de l'égalité des genres, il est crucial de lancer des politiques globales et multisectorielles pour combler les écarts existants entre les sexes et qui doivent s'appuyer sur les preuves et données existantes.

Contacts :

À Conakry : Zubah Beavogui, (+224) 625259536, zbeavogui@worldbankgroup.org

À Washington : Miriam Muller, +12024732771, mmuller1@worldbank.org

Pour en savoir plus sur les activités de la Banque mondiale en Guinée, rendez-vous sur

<https://www.banquemondiale.org/fr/country/guinea>

<https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/099050423114047682/p1756580c7ab3204a087e9037cea70f2f1e>

Pour plus d'informations sur le rapport, rendez-vous sur

Suivez-nous sur Twitter : https://twitter.com/BM_Afrique

Rejoignez-nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/BMAfrique/>

Communiqué de presse

2023/060/AFW